

## Communiqué de presse

### Hospitalisation d'un homme détenu en vertu d'un certificat de sécurité au 179<sup>e</sup> jour de sa grève de la faim

Kingston, 29 novembre 2009 - En grève de la faim depuis 179 jours, Mohammad Mahjoub a été hospitalisé à Kingston jeudi dernier en soirée. Ce dernier ne consommait, en effet, que du jus et de l'eau. M. Mahjoub, un père de famille de 50 ans avec deux enfants, est détenu depuis plus de neuf ans sans inculpation en vertu d'un certificat de sécurité. Au moment de son hospitalisation, il était la seule personne détenue au Centre de surveillance de l'immigration de Kingston (CSIK), communément appelé le « Guantanamo du Nord » pour souligner le fait que des prisonniers y sont détenus pour des périodes indéterminées sur la base de preuves secrètes. M. Mahjoub est en grève de la faim depuis le 1er juin 2009.

Il y a trois semaines, 33 professionnels de la santé ont sonné l'alarme, avertissant le Ministre de la Sécurité publique Peter van Loan que « nous avons des raisons sérieuses de croire que M. Mahjoub va mourir ou, au minimum, subir des séquelles graves et permanentes s'il continue encore longtemps sa grève de la faim » et demandant au Ministre « de prendre immédiatement les mesures nécessaires afin de permettre à Mohammad Mahjoub de mettre un terme à sa grève de la faim ».

Les professionnels de la santé ont également souligné que M. Mahjoub « est encore plus à risque parce qu'il a 50 ans, est atteint d'hépatite C et a été assujéti à la torture dans son pays d'origine. De surcroît, il est détenu depuis plus de neuf ans, souvent en isolement, et il a déjà fait des grèves de la faim de longue durée à plusieurs reprises. Ces antécédents augmentent la probabilité que M. Mahjoub subisse des séquelles mettant sa vie en danger. »

En dépit de cette mise en garde urgente, le gouvernement n'a pas agi.

Le 26 et 27 octobre, la Cour fédérale a entendu une requête de M. Mahjoub demandant d'être assigné à domicile en attendant le dénouement des procédures judiciaires. En mars 2009, afin de libérer son épouse et leurs deux enfants du régime intrusif et étouffant d'assignation à domicile qui lui avait été imposé, M. Mahjoub a été forcé de retourner au CSIK. Il demande maintenant de vivre son assignation à domicile seul en appartement afin d'éviter d'imposer ce fardeau insupportable à sa famille.

Sévèrement critiqué depuis des années par un nombre grandissant d'acteurs de la société civile, le régime de certificats de sécurité semble être en voie d'imploser avec l'annulation du certificat du Montréalais Adil Charkaoui, le retrait de la plupart des conditions de libération imposées à Mohamed Harkat d'Ottawa, la découverte de multiples cas où le SCRS n'a pas divulgué aux tribunaux des renseignements disculpatoires et la perspective de libération de Hassan Almrei et Mahmoud Jaballah, tous les deux assujétiés à un régime oppressif d'assignation à domicile.

Le gouvernement doit immédiatement prendre des mesures qui permettront à M. Mahjoub de mettre un terme à sa grève de la faim avant de subir des séquelles nocives irréversibles,

tenant compte des abus très graves qu'il a subis depuis neuf ans en vertu du régime inconstitutionnel des certificats de sécurité.

-30-

**Disponibles pour les médias:**

Janet Cleveland, signataire de la lettre des professionnels de la santé, 514-273-3800, ext. 6584

**Aussi disponibles:**

Bill Siksay, membre du Parlement fédéral, Burnaby-Douglas, NDP, 613 996 5597 Ihsaan  
Gardee, D.-G., CAIR CAN, 613 254 9704

**Plus d'information:**

514 222 0205

**Mise en contexte (anglais):**

<http://peoplescommission.org/en/mahjoub/>

**Source:**

Comité d'appui aux grévistes de la faim (Montréal)